



Le 31 mai 2024,

La Région Normandie, et la Communauté de Communes de Granville Terre et Mer renouvellent leur engagement pour financer des projets structurants sur le territoire

Hervé Morin, Président de la Région Normandie, et Stéphane Sorre, Président de Granville Terre et Mer, ont officiellement signé ce jour, au siège de la Communauté de Communes, le nouveau contrat de territoire pour la période 2023-2027.

Ce contrat prévoit l'accompagnement de 15 projets portés par la Communauté de Communes Granville Terre et Mer ou ses communes avec un investissement prévisionnel total de plus 18,44 millions d'euros et une participation de la Région Normandie de près de 3,6 millions d'euros.

« Nous avons mis en œuvre avec les territoires un instrument très efficace. Bon nombre de projets n'auraient pu voir le jour sans cette dynamique de contractualisation territoriale que la Région a initié en 2016. Sur la période 2017-2022, 11 projets du territoire de Granville Terre et Mer ont déjà bénéficié du soutien de la Région pour un montant total de plus 1,66 million d'euros. Ce nouveau contrat que nous signons aujourd'hui avec Granville Terre et Mer traduit notre volonté commune de poursuivre notre engagement pour le développement de projets qui répondent aux besoins des habitants et contribuent à l'attractivité du territoire » a déclaré Hervé Morin, Président de la Région Normandie.

« Les plus beaux des partenariats sont ceux capables de fédérer, tels les Jeux olympiques, dont nous accueillons la flamme aujourd'hui. Ce contrat que nous signons avec la Région Normandie traduit notre volonté politique et commune de faire grandir le territoire de Granville Terre & Mer. Ces 3,6 M€ de cofinancement régional sont un levier indispensable aux investissements pluriannuels de GTM, comme à la mise en œuvre de la politique régionale. Notre projet de territoire est ambitieux mais n'a pas les moyens du chacun pour soi. C'est en travaillant avec les autres que peuvent être financés des équipements structurants nécessaires pour répondre aux besoins de la population. Chacun trouve du sens à le faire collectivement à travers le financement partagé de politiques transverses » a souligné Stéphane Sorre, Président de la Communauté de communes Granville Terre & Mer.



Le nouveau contrat de territoire signé par la Région et Granville Terre et Mer porte sur les projets suivants :

- 6 projets d'aménagement d'espaces publics de centres-villes : deux à Granville, un à Jullouville, un à Lucerne-d'Outremer, un à Saint-Pair-sur-Mer, un à Saint-Pierre-Langers (soutien régional prévisionnel de près de 1,25 million d'euros) ;
- 2 projets de bases nautiques à Jullouville et à Bréhal (soutien régional prévisionnel de 775 802 euros) ;
- La Maison du Carnaval portée par Granville Terre et Mer et permettant d'accueillir une dizaine de chars, avec un espace de vie associative et un espace de mémoire/archives du carnaval, patrimoine immatériel de l'UNESCO depuis 2017 (soutien régional prévisionnel de 300 000 euros) ;
- La construction d'un cabinet médical à Bréhal et l'agrandissement d'un autre à Saint-Jean-des-Champs (soutien régional prévisionnel de 400 000 euros) ;
- 4 projets sur le commerce :
 - deux projets associant la Foncière de Normandie : le rachat et la rénovation d'une boucherie à Cérences (Région 100 318 euros ; Foncière 130 414 euros) et la création d'une boulangerie à La Lucerne-d'Outremer (Région 85 774 euros ; Foncière 85 774 euros également) ;
 - un programme ACTe d'aide à la modernisation des commerces, abondé à hauteur de 100 000 euros par Granville Terre et Mer, et 400 000 euros par la Région, conformément au règlement régional de l'aide ;
 - un projet de création d'une cellule commerciale à Folligny particulièrement intéressante en terme de sobriété et d'efficacité : réduction de l'empreinte carbone par des matériaux biosourcés et locaux (murs en terre crues, isolation laine de bois, enduit paille,...), réemploi du site artificialisé (ancien parking) situé face à la mairie, et valorisation des espaces en verger accessible aux écoles (soutien régional prévisionnel de 289 848 euros).

Contacts presse :

Région Normandie - Charlotte Chanteloup - 06 42 08 11 68 - charlotte.chanteloup@normandie.fr

Granville Terre & Mer – Flavinie Genty – 07 50 64 34 71 – f.genty@granville-terre-mer.fr